



## Tarif différentiel au sein d'une commune

Par **hchomi**, le **22/09/2012** à **17:04**

Bonjour,

J'ai un petit litige avec la mairie sur la tatification préférentiel, attribué aux seul personnes ayant leur résidence principale au sein de cette ville.

Je possède dans cette ville un appartement à but locatif, et suis également commerçant. Par ce fait, j'y paye différents impots, taxe fonciere, CET, et pensais de part ce fait pouvoit profiter des tarifs préfférentiel.

La commune a-t-elle le droit d'exclure une partie des personnes, grévées par des impots de ces avantages.

Le responsabilité administrative n'a-t-elle pas en droit français, le principe d'égalité.

Merci d'avance

Cordialement